

TENDER EXPERT DAY II

27 AVRIL 2023 - Louvain-la-Neuve

4 MAI 2023 - Louvain

DEUXIÈME ÉDITION - ÉLARGIE

Après une première édition réussie du **Tender Expert Day** avec plus de 130 participants, nous poursuivons notre approche originale et l'élargissons même !

Un an plus tard, nous constatons une situation similaire :

- > Le **besoin d'information** pratiques reste élevé
- > En moyenne, **600 postes vacants** de spécialistes en la matière sont ouverts chaque mois !
- > Le marché continue à se **professionnaliser**

Nous gardons évidemment le concept selon lequel nous voulons apporter une histoire à la fois aux services d'achats et aux entreprises, sans sujets séparés. Mais nous l'élargissons : pour **les débutants, les spécialistes et les experts**, nous avons élaboré un programme complet, avec un fil conducteur tout au long de la journée.



Louvain-la-Neuve - Avril 2022

Le **Tender Expert Day II** est une journée pour acquérir des connaissances et échanger des expériences !

Lors du **Tender Expert Day II**, vous pouvez choisir parmi **trois programmes** :

BASIC ROOM

En 2022, nous avons traité des règles de passation. En 2023, nous voulons apporter une approche étape par étape autour des règles d'exécution pour les (plus ou moins) débutants : quels sont les éléments-clés lors de l'exécution ?

Dans cette salle, vous apprendrez « la base » de l'exécution.

PROFESSIONAL ROOM

Pour les services d'achats et les entreprises plus expérimentés. Dans cette salle, nous abordons certains problèmes réels auxquels nous sommes régulièrement confrontés et tentons d'offrir des solutions pratiques.

Cette salle est destinée aux « praticiens » des deux parties, les services d'achats et les entreprises.

EXPERT ROOM

Acheteur ou commercial ayant des années d'expérience au compteur ? Alors cette salle est faite pour vous. Nous abordons ici des sujets juridiques pour lesquels la réglementation n'apporte pas de réponse claire.

Ici, nous offrons des questions juridiques aux experts.

Vous pouvez changer de salle à votre convenance au cours de la journée - nous prévoyons toujours 20 % de places en plus par salle. Car avec le **Tender Expert Day** nous continuons à travailler sur un **learning network**.

PLANNING DU JOUR

BASIC ROOM

8.30h à 9:00h :

Café de bienvenue

9.00h à 10.00h :

Les éléments clés de l'exécution

Le marché est conclu ? Un pas dans la bonne direction, mais pas encore la fin ! Le travail ne s'arrête pas après la conclusion du marché. L'exécution est régie par l'AR du 14 janvier 2013. Cette session donnera un aperçu des principales étapes de l'exécution d'un marché : le fonctionnaire dirigeant, le cautionnement, la réception, les paiements,...

10.00h à 11.00h :

La base des règles d'exécution : champ d'application et dérogations

Les règles d'exécution s'appliquent-elles toujours ? Le pouvoir adjudicateur peut-il déroger des règles d'exécution et comment le fait-il ? Durant cette session, le cadre général et les articles clés de l'AR Exécution sont expliqués.

11.00h à 11.30h :

Pause-café

11.30h à 12.30h :

Changer les règles pendant le jeu

Le marché a commencé, mais la réalité fait que des modifications doivent souvent être apportées en cours d'exécution. L'orateur abordera de manière claire les principaux changements qui peuvent intervenir dans les marchés de travaux, de fournitures et de services.



Leuven - Avril 2022

12.30h à 13.30h :

Lunch chaud et froid

13.30h à 14.30h :

Et si les choses tournent mal pendant l'exécution ?

Que peut faire l'adjudicataire ? Et, surtout, que ne peut-il pas faire ? Quelles sont les possibilités offertes à l'adjudicateur ? Un aperçu des réclamations, requêtes, pénalités, amendes, mesures d'office, remises et transactions, illustré par des exemples concrets.

14.30h à 15.30h :

Les règles de l'art de la facturation électronique

La facturation électronique a beaucoup évolué ces dernières années. Au cours de cette session, l'orateur énumérera toutes les obligations, tant pour les acheteurs que pour les entreprises. Quoi, où et comment sont les principales questions qui seront traitées.

15.30h à 18.00h :

Networking avec une boisson et une petite restauration

8.30h à 9:00h :

Café de bienvenue

9.00h à 10.00h :

Prospection : comment les deux parties l'abordent-elles en pratique ?

La consultation du marché est brièvement réglementée par la législation, mais il vaut mieux s'y préparer correctement. Comment faites-vous en tant qu'acheteur ? Comment pouvez-vous aider en tant qu'entreprise ? Que pouvez-vous faire ou ne pouvez-vous pas faire ? Et à quoi devez-vous faire attention ? Au cours de cette session, l'orateur l'expliquera de manière claire.



Louvain-la-Neuve - Avril 2022

10.00h à 11.00h :

Participer à plusieurs soumissionnaires: les signatures sur e-Tendering, les mandats, nombre de DUME, ...

Pour les entreprises : Vous souhaitez vous associer pour déposer une offre ou vous faites appel à la capacité d'un tiers pour répondre aux critères de sélection. Qu'en est-il des signatures sur le rapport de dépôt en e-tendering ? Quelles sont les sociétés qui doivent remplir un DUME ? Pour les acheteurs : En cas d'association d'opérateurs économiques ou en cas de recours par un opérateur économique à la capacité de tiers, quelles sont les sociétés qui doivent signer le rapport de dépôt sur e-tendering et quelles sont celles qui doivent remplir un DUME ?

11.00h à 11.30h :

Pause-café

11.30h à 12.30h :

L'examen administratif de l'offre : à quoi faire attention ?

Les arbres cachent-ils la forêt ? Le DUME doit-il toujours être joint à l'offre ? Quid des conditions générales, des signatures, et des soumissionnaires étrangers ? Une approche pratique des points qui méritent votre attention lors de la rédaction et du contrôle administratif de l'offre.

12.30h à 13.30h :

Lunch chaud et froid

13.30h à 14.30h :

Pièges à éviter en matière de prix

Lors de cette session, la question du prix sera examinée tant du point de vue du soumissionnaire que du point de vue de l'adjudicateur. La session permettra de mettre en évidence les points d'attention et les pièges à éviter pour les acteurs de la commande publique.

14.30h à 15.30h :

Critères de sélection, spécifications techniques et conditions d'exécution

Cet excellent conférencier répondra pour vous à la question : « Critères de sélection, spécifications techniques et conditions d'exécution : Distinction évidente ou confusion idiomatique ? »

15.30h à 18.00h :

Networking avec une boisson et une petite restauration

8.30h à 9:00h :

Café de bienvenue

9.00h à 10.00h :

La question de l'accord-cadre

Le mécanisme des accords-cadres : aspects théoriques et surtout pratiques de la gestion des besoins récurrents.

10.00h à 11.00h :

La vérification des prix

La question de la vérification des prix se pose à tout pouvoir adjudicateur qui est obligé de procéder à celle-ci, indépendamment de la procédure retenue.

Elle intéresse aussi le soumissionnaire qui devrait répondre à une demande de justification. L'intervention s'attache à présenter comment ladite révision doit s'effectuer et quel type de justifications est acceptable.

11.00h à 11.30h :

Pause-café

11.30h à 12.30h :

Révisions de prix dans les marchés publics de fournitures, de services et de travaux

Le Covid-19, la guerre en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie et des matériaux, l'indexation des salaires, ... Tous ces événements sont susceptibles d'entraîner des hausses de prix pour les opérateurs économiques non seulement dans les marchés de travaux, mais également dans les marchés de fournitures ou de services. Les éléments-clés de la révision de prix dans les marchés publics, tels que les formules de révision de prix, les faits et événements constituant des circonstances imprévisibles ou encore les conditions de dénonciation de ces circonstances, seront abordés lors de cette présentation.

12.30h à 13.30h :

Lunch chaud et froid

13.30h à 14.30h :

La question de l'application des clauses de réexamen dans le cadre de l'exécution du marché

La question des clauses de réexamen (telle que prévue aux articles 38, 38/3, 38/7, 38/8, 38/9, 38/11 et 38/12 des RGE) est examinée ici. Quand le marché peut-il être valablement modifié sans nouvelle procédure de passation ? À l'initiative de qui et à quelles conditions spécifiques ? Comment le pouvoir adjudicateur peut-il, au stade de la rédaction des documents du marché, anticiper des problématiques pouvant se poser dans le cadre de l'exécution ? L'attention est portée sur les possibilités de modification à l'initiative du pouvoir adjudicateur, ainsi que sur les « réclamations » émanant de l'adjudicataire. Les possibilités, mais aussi les limites, sont décrites de manière concrète.

14.30h à 15.30h :

Principaux arrêts en matière de marchés publics rendus par les juridictions judiciaires

Cette session couvrira les principaux arrêts en matière de marchés publics rendus par les juridictions judiciaires, autres que ceux du Conseil d'État.

15.30h à 18.00h :

Networking avec une boisson et une petite restauration



A qui s'adresse cette journée ?

- Pour les opérateurs économiques impliqués dans les marchés publics. C'est aussi une occasion unique de rencontrer de nouveaux interlocuteurs.
- Pour les personnes travaillant pour le compte des pouvoirs adjudicateurs, qu'elles fassent leurs premiers pas dans le domaine des marchés publics ou qu'elles aient déjà une certaine expérience, mais aussi pour les routiniers ayant un certain nombre de marchés à leur actif.
- Pour les acheteurs ayant une grande expérience.

Nous avons prévu pour vous un cadre exquis et un service de catering de haute qualité.

Informations pratiques

De 8h30 à 18h30

Prix : 395 euros hors TVA par personne
340 euros hors TVA par personne pour toute inscription jusqu'au 15/02/2023

Inclus : café de bienvenue, pauses, déjeuner et réception en fin de journée

Emplacement : Louvain-La-Neuve (Martin's Hotel)



TENDER
EXPERT
UW PARTNER BIJ OVERHEIDSOOPDRACHTEN
VOTRE PARTENAIRE EN MARCHÉS PUBLICS

Siège social

Avenue de Limburg Stirum 24, 1780 Wemmel

Bureau Bruxelles

Place de la Vieille Halle aux Blés 3 boîte 2, 1000 Bruxelles

Bureau Wallonie

Clos Marcel Ancion 17, 1342 Limelette